REPUBLIQUE FRANCAISE **DCM 20 -2026**

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260407-DCM20-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 7 AVRIL 2026

Conseillers: 09
Présents: 09
Votants: 09
Pouvoir:

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril 2026, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,

Secrétaire de séance : PAILLIER Julien

Date de la convocation : 02 avril 2026

Objet : Désignation des délégués représentant de la commune au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance

- Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 5212-7, L5212-8 et L5211-7 II
- Vu les statuts du Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance
- Considérant que la commune d'Amuré est adhérente au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance
- Considérant que l'article L 5211-8 du CGCT énonce que le mandat des délégués des conseils municipaux expire lors de la séance d'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux
- Considérant qu'il convient de désigner trois délégués (deux titulaires, un suppléant), chargés de représenter la commune d'AMURE au sein du Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance

Il est proposé au conseil municipal :

- De désigner comme délégués de la commune au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance les personnes suivantes :

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Adresse	courriel
Délégué titulaire	BENIZEAU	Amélie	02/03/1982	32 rue du Haut Bourg 79210 AMURÉ	benizeau.amelie-adjoint@orange.fr
Délégué titulaire	MICHAUD	Loïc	05/04/1975	7 impasse de l'Ancienne Laiterie 79210 AMURÉ	michaud.loic-maire@orange.fr
Délégué suppléant	HENRY	Guillaume	17/02/1991	4 chemin des Mégalithes 79210 AMURÉ	henry.guillaume-conseiller@orange.fr

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la nomination des délégués.

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260407-DCM20-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

La délibération sera notifiée au Syndicat d'Incendie et de Secours de la Courance dès sa publication.

Fait à AMURÉ, le 07 avril 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Julien PAILLIER

MAIRIE de AMURÉ (Deux-Sèvres)

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :